



Réfectoires scolaires lausannois

Règlement

Repas

Le prix du menu est de CHF 8.-. L'achat de cartes de 10 repas au prix de CHF 80.- est privilégié, mais l'achat à l'unité est également possible. Pour permettre une gestion efficace et éviter le gaspillage alimentaire, **l'inscription est recommandée**. Toute absence connue à l'avance doit être communiquée au responsable de site le plus rapidement possible. Les cartes-repas perdues ne sont pas remboursées.

Subventionnement

Si nécessaire, une aide financière peut être sollicitée auprès du service des écoles primaires et secondaires (Personne de contact : Catherine Nicoud - 021 315 64 37). Les formulaires sont à votre disposition au secrétariat de l'établissement ou sur le site Internet.

Régime alimentaire

L'enfant gère seul le suivi de son régime alimentaire (allergies,...) et le communique au moment de sa commande.

Hygiène/propreté

Chaque élève est tenu de se laver les mains avant de passer à table.

Les élèves collaborent au maintien de la propreté du réfectoire en laissant leur place libre de tout déchet.

Comportement

Naturellement, nous attendons des enfants un comportement correct. En cas d'indiscipline, des sanctions seront prononcées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du réfectoire. Nous vous rappelons que pendant la pause de midi les enfants sont sous la responsabilité des parents.



.....

Bulletin d'inscription au « menu » du Réfectoire de Grand-Vennes

Après avoir pris connaissance du règlement et des modalités d'inscription, je désire que mon enfant,

Nom, prénom : **Classe :**

prenne régulièrement son repas de midi au réfectoire le/les :

lundi

mardi

jeudi

vendredi

L'inscription préalable est recommandée. Toute absence connue à l'avance doit être rapidement communiquée au responsable de site au 021 651 62 94.

Date :

Signature des parents ou du représentant légal :

.....

.....

Inscription à remettre au réfectoire.